



## CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS MASCULIN 2018-2019

### ART. 1 — Organisation

**A** – Le championnat est ouvert à tous les licenciés masculins FFBSQ. Il se déroule en équipe de cinq.

**B** – Il se compose de trois divisions nationales et trois divisions régionales.

- ◆ La division Nationale 1 est composée d'une poule unique de douze équipes.
- ◆ La division Nationale 2 est composée de deux poules de douze équipes (réparties géographiquement autant que possible).
- ◆ La division Nationale 3 est composée de six poules de douze équipes (réparties géographiquement autant que possible).
- ◆ Les divisions Régionales 1, 2 et 3 sont organisées dans les régions administratives.

Les divisions Nationales 1, 2 et 3 sont gérées et contrôlées par le Comité National Bowling (CNB), les divisions Régionales sont gérées et contrôlées par les ligues (ou CSR Bowling dans les ligues multidisciplinaires).

La composition des différentes divisions est définie chaque saison par le CNB et les ligues (ou CSR) en fonction des classements de la saison précédente.

**C** – Le Championnat de France des Clubs se déroule sur trois journées.

	Nationales	Régionales
◆ 1 <sup>ère</sup> journée :	10 & 11 novembre 2018	24 & 25 novembre 2018
◆ 2 <sup>ème</sup> journée :	09 & 10 mars 2019	06 & 07 avril 2019
◆ 3 <sup>ème</sup> journée :	11 & 12 mai 2019	15 & 16 juin 2019

### ART. 2 — Les équipes

**A** – Un club peut engager autant d'équipes qu'il le désire. Il ne peut engager de nouvelles équipes que dans la division régionale la plus basse, existante ou à créer. Est nouvelle une équipe non inscrite la saison précédente.

**B** – Un club ne peut compter qu'une seule équipe dans chaque division Nationale 1 et 2, et un maximum de deux équipes dans la Nationale 3.

**C** – Il n'y a aucune limitation du nombre d'équipes d'un même club dans les divisions Régionales.

**D** – Chaque équipe **ne peut utiliser plus de dix joueurs** sur l'ensemble de la saison. Ces 10 joueurs doivent être licenciés dans le club à la date de la compétition. Peuvent être inclus dans les 10 joueurs les licenciés d'une « Ecole de Bowling » rattachés à ce club pour la saison.

**E** – Dans chaque équipe, un seul joueur de nationalité étrangère est autorisé sur les pistes. Cette restriction ne concerne que les divisions Nationales.

**F** – Dans chaque équipe, un nombre maximum de **trois** joueurs, en situation de mutation par rapport à la saison précédente, est autorisé sur les pistes. Cette restriction ne concerne que les divisions Nationales.

**G** – Les remplacements sont libres. **Tout joueur ayant évolué dans une équipe ne peut concourir ensuite dans une autre équipe du même club évoluant dans une division égale ou inférieure.** Tout joueur ayant évolué dans une équipe pour une journée peut concourir, lors d'une journée suivante, dans une autre équipe du club de la division supérieure.

### **ART. 3 — Déroulement de la compétition**

**A** – Ce championnat se déroule en système « Round Robin » par points sur 3 journées :

- ◆ Par match gagné : 5 points
- ◆ Par match nul : 3 points
- ◆ Par match perdu : 1 point
- ◆ Par match forfait : 0 point (absence totale d'une équipe : **aucun joueur présent**)

**B** – En Nationale 1, des points supplémentaires peuvent être gagnés grâce à des bonus :

- ◆ 1 point pour toute équipe vainqueur ou vaincue ayant réalisé 1050 quilles
- ◆ 1 point pour toute équipe qui a perdu avec un écart inférieur ou égal à 15 quilles à condition d'avoir réalisé au moins 900 quilles.

**C** – Dans les autres divisions nationales et dans les divisions régionales, des points supplémentaires peuvent être gagnés grâce à des bonus :

- ◆ 1 point pour toute équipe vainqueur avec un écart supérieur ou égal à 150 quilles
- ◆ 1 point pour toute équipe qui a perdu avec un écart inférieur ou égal à 15 quilles.

**D** – Lors des classements définitifs de fin de saison, les équipes totalisant le même nombre de points sont départagées :

- a) Par le total des points acquis sur les 3 confrontations directes de la saison.
- b) Par le total des quilles sur les 3 confrontations directes de la saison.
- c) Par le total des quilles sur l'ensemble de la saison.

### **ART. 4 — Accessions et relégations**

**A** – En division nationale, toute équipe ayant déclaré forfait pour une journée entière est reléguée d'une division supplémentaire à celle résultant de son classement à l'issue du championnat.

**B** – La saison 2018-2019 est la saison de transition qui permet de constituer pour la saison 2019-2020 les divisions nationales suivantes : 1 N1 de 10 équipes, 2 N2 de 10 équipes et 8 N3 de 10 équipes. Pour ce faire, les accessions et relégations des clubs se font dans le respect des dispositions de l'article 2A et comme précisé dans le tableau ci-dessous :

Pour la Nationale 1	• Les 4 dernières équipes sont reléguées en Nationale 2 (sauf forfait).
Pour la Nationale 2	• La première équipe de chaque poule accède à la Nationale 1. • Les 6 dernières équipes de chaque poule sont reléguées en Nationale 3 (sauf forfait).

Pour la Nationale 3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La première équipe de chaque poule accède à la Nationale 2.</li> <li>• Les 3 dernières équipes de chaque poule ainsi que les 4 moins bons neuvièmes sont reléguées en Régionale 1 (sauf forfait).</li> </ul>
Pour les divisions Régionales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accèdent à la Nationale 3 : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 équipes de Régionale 1 des ligues Grand Est et Nouvelle Aquitaine</li> <li>- 2 équipes de Régionale 1 des ligues Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Hauts de France, Ile de France, Normandie, Occitanie et Pays de la Loire</li> <li>- 1 équipe de Régionale 1 des ligues Bretagne et Paca</li> </ul> </li> <li>• Les relégations des Régionales 1 et 2 et les accessions des Régionales 2 et 3 se font en fonction de la structure des divisions régionales concernées.</li> </ul>

**C** – Dans le cas où un club, qualifié en fin de saison pour la montée dans une division nationale, en est empêché par la présence d’une autre équipe du même club ou n’accepte pas la montée, c’est l’équipe suivante au classement de sa division qui est qualifiée pour la montée. Le club empêché dans sa montée ou l’ayant refusée évolue la saison suivante dans la même division que celle de la fin de saison.

**D** – Tout club, qualifié la saison suivante dans une division nationale (après montée refusée ou après descente ou maintien), qui refuse son inscription dans sa division est remplacé en priorité par le club le mieux classé relégué de cette même division. Le club ayant refusé son inscription est relégué dans la plus basse division régionale.

**E** – Les ligues (ou CSR) adressent, au plus tôt, les résultats de chacune des journées de championnats de leurs régions.

#### **ART. 5 — Lieux des compétitions**

Le CNB détermine les lieux des compétitions pour les divisions nationales. Les ligues (ou CSR) déterminent les lieux des compétitions pour les divisions régionales.

#### **ART. 6 — Inscriptions**

**A** – Pour les divisions régionales, les inscriptions doivent parvenir à la Ligue (ou CSR) par l’intermédiaire des clubs, accompagnées d’un chèque de 82,50 Euros par équipe (voir ligue pour la date limite d’inscription). La ligue (ou CSR) adresse copie de ses poules régionales au CNB dès que celles-ci sont finalisées.

**B** – La ligue (ou CSR) peut demander une caution et en détermine le montant (maximum 250 Euros par équipe). Le non-encaissement du chèque de caution est subordonné à la même disposition que celle des divisions nationales. Le montant des parties est à régler à la ligue (ou CSR) lors de chaque journée.

**C** – Pour les divisions Nationales 1, 2 et 3, les inscriptions doivent parvenir au CNB par l’intermédiaire des clubs, accompagnées, par équipe, d’un chèque de caution de 600 Euros pour les N1 et N2 et de 300 Euros pour les N3.

**D** – L’encaissement du chèque de caution ne sera réalisé que sur forfait de l’équipe et après examen, par la commission des réclamations, des raisons de celui-ci.

**E** – Le montant des parties est à la charge des clubs. Les règlements du montant des parties de chaque journée sont sollicités lors de l’inscription et encaissés dans la semaine précédant chaque journée.

**F** – La date limite de retour des inscriptions est précisée dans le courrier transmis par le CNB aux clubs concernés.

### **ART. 7 — Réclamation**

**A** – Toute réclamation doit être formulée et envoyée par le président du club au CNB dans un délai de cinq jours, accompagnée d’un chèque de **38 Euros**.

**B** – Tous litiges ou réclamations sont traités par la Commission des Réclamations composée de trois membres du CNB.

**C** – La structure d’appel est le CNB, statuant hors la présence des membres de la Commission.

### **ART. 8 — Calendrier des divisions nationales**

#### **HORAIRES (boules d’essais incluses)**

##### **NATIONALE 1 et 2**

Samedi 09h45 à 13h00 (3 lignes)  
Reconditionnement des pistes  
Samedi 14h30 à 17h45 (3 lignes)  
Dimanche 8h45 à 12h00 (3 lignes)  
Reconditionnement des pistes  
Dimanche 13h45 à 16h00 (2 lignes)

##### **NATIONALE 3**

Samedi 09h45 à 13h00 (3 lignes)  
Reconditionnement des pistes  
Samedi 14h30 à 17h45 (3 lignes)  
Dimanche 8h45 à 12h00 (3 lignes)  
Reconditionnement des pistes  
Dimanche 13h45 à 16h00 (2 lignes)

**Ces horaires pourront, en cas de nécessité, être légèrement modifiés par le délégué.**

**RAPPEL : AUCUNE BOULE D'ENTRAINEMENT APRES LE DÉBUT D'UNE SÉRIE**

Les lieux surlignés en jaune sont en attente de confirmation

<b>Divisions</b>	<b>1<sup>ère</sup> journée</b>	<b>2<sup>ème</sup> journée</b>	<b>3<sup>ème</sup> journée</b>
Nationale 1	<b>Starbowl Audincourt</b>	<b>Moussy le Neuf</b>	<b>Vierzon</b>
Nationale 2A	<b>Thiais</b>	<b>Pau</b>	<b>Clermont Bbowl</b>
Nationale 2B	<b>Wittelsheim</b>	<b>Rambouillet</b>	<b>Auxerre</b>
Nationale 3A	<b>Annecy</b>	<b>Caissargues</b>	<b>Plan de Campagne</b>
Nationale 3B	<b>Pau</b>	<b>Fontaine le Comte</b>	<b>Limoges</b>
Nationale 3C	<b>Nogent le Phaye</b>	<b>Rennes</b>	<b>Angers</b>
Nationale 3D	<b>Orléans</b>	<b>Yvetot</b>	<b>Thiais</b>
Nationale 3E	<b>Amiens</b>	<b>Villeneuve d’Ascq</b>	<b>Moussy le Neuf</b>
Nationale 3F	<b>Chalons en Champagne</b>	<b>Vandoeuvre</b>	<b>Belfort</b>

**ART. 9 — Composition des divisions nationales**

**NATIONALE 1**

BAC BOWLING ATHLETIQUE CLUB  
BOWLING CLUB TRIANGLE D'OR  
CHAMPAGNE B.A. REIMS  
EAGLES WITTELSHEIM  
JOCK CHANCE  
BOWLING CLUB F 300 MOUSSY LE NEUF  
MILLENIUM B.A. REIMS  
NEW WAVE BOWLING LA ROCHELLE  
PAC MAN NANTES  
SKITTLE CLUB FRANCHE COMTE  
STRIKE 59 VILLENEUVE D'ASCQ  
USC DCL

**NATIONALE 2A**

A.D.E.B. DRAGUIGNAN  
AS BOWLING CLUB LIMOUSIN LIMOGES  
B.C. ALBI LE SEQUESTRE  
BCO COURBEVOIE  
BOWLING ADOUR BAYONNE  
BOWLING CLUB D'AIX EN PROVENCE  
BOWLING CLUB DE ROANNE  
BOWLING CLUB THIAIS  
PAU BCA 64  
PROMOSTARS DUARIG  
RED WOLVES AIX LES BAINS  
SPORTING BOWL CHAMBERY

**NATIONALE 2B**

BOWLING CLUB CHERBOURG  
BOWLING CLUB MONETEAU AUXERRE  
BOWLING CLUB VINCENNOIS  
CARPE DIEM  
CRAZY BOWLERS BC CHELLES  
CS BOWLING DE NOGENT  
LES DRAGONS DE COLMAR  
SCORPIONS BOWLING  
SKITTLE CLUB FRANCHE COMTE  
SLUC NANCY  
STRIKE 59 VILLENEUVE D'ASCQ  
WINNER'S ORLEANS

**NATIONALE 3A**

A R A LYON  
B C S ANNECY  
BC OCCITAN MONTPELLIER  
BOWLING CLUB AIX EN PROVENCE  
BOWLING CLUB RODEZ-ONET  
CHAROLAIS BULLS  
COMPANEROS  
LES SPEED BOWLS  
LUCKY STRIKER'S  
QUIHO SIX FOURS  
R.C.T. BOWLING  
RED WOLVES AIX LES BAINS

**NATIONALE 3B**

ANGOULEME BOWLING CLUB  
AS BOWLING CLUB LIMOUSIN LIMOGES  
ASPTT TOULOUSE  
B C POITEVIN POITIERS  
BOWLERS DES DOMES  
BOWLING CLUB DES JALLES ST MEDARD  
FONTAINE BOWLING CLUB  
NEW WAVE BOWLING LA ROCHELLE  
SAINT PAUL SPORTS BOWLING  
STRIKE 40 ST PAUL LES DAX  
STRIKERS BOWLING CLUB  
T.O.A.C. TOULOUSE

**NATIONALE 3C**

ANGERS BOWLING CLUB  
ANGERS BOWLING CLUB  
ASPTT BOWLING NANTES  
B.L.A.C. NANTES  
BC FLEURYSSOIS  
BOWLING CLUB DES MENHIRS  
BOWLING CLUB DES OLNES  
CHARTRES BOWLING CLUB  
FUN BOWLING CLUB LES HERBIERS  
ODET B.C. QUIMPER  
ROAZON BOWLING CLUB  
ROCKETS NANTES

**NATIONALE 3D**

BOWLING CLUB ROUEN LE DRAGON  
C.S.G. BW NOTRE DAME DE GRAVENCHON  
DELTA FLASH  
FUN BOWLERS  
FUN BOWLERS  
LES TITANS ROUEN  
SCORPIONS BOWLING  
SKYBOWL  
USC DCL  
VIKINGS CALVADOS  
WINNER'S ORLEANS  
X BOWLINGS SYMPAS CINETIC PLC

**NATIONALE 3E**

ACB AMIENOIS  
BC FLANDRES  
BC FLANDRES  
BC FONTENAY CHAMPIGNY  
BOWLING CLUB LES VIKINGS  
FORCE CINETIQUE / AS PTT  
LITTORAL BC GRAVELINES  
O'BOWLING RN 42  
RILAX BOWLING CLUB  
SQUALES BC CREIL- ST MAXIMIN  
TEMPLIERS BC SAINT-MAXIMIN-CREIL  
VALENCIENNES BOWLING CLUB

**NATIONALE 3F**

A.B.C. PONT A MOUSSON  
AS STAR BOWL AUDINCOURT  
BOWLING CLUB BISONTIN  
BOWLING CLUB DE LA BRUCHE  
BUDDY'S BOWLING CLUB REIMS  
CHAMPAGNE B.A. REIMS  
EUROPEEN B.C. THIONVILLOIS  
LES DRAGONS DE COLMAR  
LES LIONCEAUX DIJON  
PIN BULLS  
SLUC NANCY  
TROYES GYMNIQUE BOWLING